

Colloque formation des enseignants en Europe : approche comparative

L'investissement dans les ressources humaines est une priorité de l'Europe affirmée lors du conseil européen de Lisbonne (mars 2000). La stratégie élaborée durant de ce conseil avait pour ambition de faire de l'Union européenne un acteur majeur de l'économie de la connaissance à l'horizon 2010. L'importance de la formation des enseignants, qui occupe une place centrale dans ce processus avait été affirmée neuf mois auparavant, lors de la déclaration de Bologne des ministres européens de l'éducation en juin 1999.

Quelques années plus tard, en août 2007, une communication de la Commission européenne qui a pour titre « améliorer la qualité des études et de la formation des enseignants européens » constate les insuffisances des systèmes de formation des enseignants des Etats membres. Malgré leur diversité, les systèmes éducatifs peinent à s'adapter aux évolutions des savoirs et des sociétés européennes. Ils ne réussissent pas à former les enseignants à des compétences nouvelles (maîtriser les nouvelles technologies, individualiser l'enseignement, enseigner à des classes composées d'élèves de cultures différentes, etc.). Or, comme l'affirme ce rapport : « de la qualité de l'enseignement - parmi d'autres facteurs primordiaux - dépend l'aptitude de l'Union européenne à devenir plus compétitive, face à la mondialisation ».

L'amélioration de la qualité de la formation initiale et permanente des 6,25 millions d'enseignants actuellement en exercice est donc un défi majeur à relever pour l'Europe. Il conditionne son avenir. A ce défi s'en ajoute un autre tout aussi important. L'Europe est entrée dans une période de renouvellement démographique massif. Dans le système éducatif la proportion d'enseignants âgés de 45 à 64 ans dépasse 40 % dans de nombreux pays.

Le colloque « formation des enseignants en Europe : approche comparative » a pour objectif de favoriser les échanges entre des formateurs, des chercheurs, des responsables d'établissements de formation, d'administrations scolaires et universitaires, des décideurs et des responsables politiques des différents pays sur la question de l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants en Europe. Dans une perspective comparative, il voudrait fournir, en partant d'exemples nationaux contextualisés, des éléments de réflexion, des pistes d'action et des exemples de bonnes pratiques pour mieux adapter la formation initiale et permanente des enseignants aux évolutions de la société et des élèves.

Proposition d'axes :

Les conférences et les débats s'organiseront autour de cinq axes privilégiés qui sont au cœur des réflexions actuelles sur l'amélioration des systèmes de formation des enseignants en Europe. On veillera à ce que les points de vue et les exemples nationaux soient multiples dans chaque axe.

Axe 1 : Evolutions de la professionnalité enseignante

Les transformations rapides des sociétés européennes nécessitent l'acquisition de nouvelles compétences chez les enseignants et, dans le même temps, de nouvelles fonctions leurs sont dévolues. Une nouvelle professionnalité enseignante est en voie d'émergence.

Le nouveau rôle des enseignants nécessite une formation pédagogique approfondie, mais aussi des formations à la gestion de l'hétérogénéité des classes, tant du point de vue des milieux d'origine, que de celui des aptitudes des élèves. Les enseignants doivent maîtriser les nouvelles technologies, individualiser leur enseignement, développer l'autonomie des élèves et le travail en partenariat, se soumettre à la logique du pilotage par les résultats mais aussi acquérir des compétences administratives et de gestion, alors que les établissements scolaires sont plus autonomes.

Comment sont formés les futurs enseignants à leurs nouveaux rôles, aux évolutions des savoirs et des élèves ? Les modèles du « praticien réflexif » ou de « l'organisation apprenante » sont-ils pertinents pour former les enseignants européens du XXIe siècle ? Quels sont les critères qui définissent l'enseignant efficace ? Quelle place est donnée aux différents types de savoirs et à l'acquisition de compétences sociales et instrumentales dans la formation des enseignants ? Quelles sont les perspectives souhaitables pour l'avenir ?

Axe 2 : Nouvelles pratiques de formation des enseignants

Un consensus semble s'établir dans l'Union européenne en matière de formation des enseignants. Quelques grands principes sont affirmés : nécessité d'une formation de niveau universitaire, forte collaboration avec les écoles et les établissements scolaires, multidisciplinarité de la formation, articulation avec la formation permanente en prise avec la recherche, notamment sur la formation d'enseignants elle-même et l'innovation.

Comment développer une formation universitaire professionnelle des enseignants articulant réellement des apports théoriques et l'expérience pratique ? Quel type de collaboration est établie entre formation universitaire et établissements scolaires ? Comment les acquis de la recherche en formation initiale et continue sont-ils intégrés ? Comment les différents types d'enseignement sont-ils pris en compte (primaire, secondaire, technique, professionnel ...) ?

Axe 3 : Dispositifs de formation continue, exigence de formation tout au long de la vie

Alors que la profession enseignante connaît de profondes transformations, les Etats de l'Union européenne investissent peu dans la formation continue des enseignants qui n'est, par exemple, obligatoire que dans onze États membres. Lorsque des formations existent,

elles sont généralement limitées à moins de vingt heures par an. En outre, l'intérêt, l'adaptation ou la pertinence des contenus de formation sont souvent mis en cause.

Quels dispositifs de formation continue mettre en place ? Comment développer le besoin de se former tout au long de la vie chez les enseignants ? Quels contenus de formation privilégier ? Comment adapter la formation continue aux besoins ?

Axe 4 : Programmes européens et amélioration de la qualité de la formation des enseignants

Les États membres de l'Union européenne ont la responsabilité de l'organisation et du contenu des systèmes d'enseignement et de formation, mais l'Union européenne par des programmes d'action tels que Comenius, Erasmus – Socrates, Leonardo da Vinci accompagne les mutations. Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2007-2013) est destiné à favoriser la mobilité des enseignants et la coopération entre établissements. Des démarches visant à évaluer et promouvoir la qualité dans l'enseignement supérieur et la formation sont actuellement en cours de développement.

Quel bilan peut – on dresser de ces actions communautaires ? Quels sont leurs points forts ? Quelles améliorations peuvent être envisagées ? Quels nouveaux dispositifs serait-il souhaitable de développer ?

Axe 5 : Gestion économique et politique de la formation des enseignants

Dans les années à venir le nombre de nouveaux enseignants à former va s'accroître considérablement en Europe à cause de départs massifs à la retraite. La reconnaissance par les institutions de l'Union européenne et les gouvernements nationaux de l'importance de la formation initiale et continue des enseignants pour garantir la qualité de la formation des ressources humaines a un coût. Actuellement on estime qu'en Europe, environ deux tiers des dépenses consacrées à l'école sont absorbés par la rémunération des enseignants.

Comment concilier l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants et garantir une saine gestion des moyens nationaux et un bon « rapport efficacité - prix » ? Comment favoriser le recrutement massif prévisible de nouveaux enseignants dans les années à venir ?